

Communiqué de presse  
Nice, le 4 décembre 2014

## Réaction suite à l'attribution des Demi-Finales du TOP 14 à la Ville de Bordeaux

Nice Eco Stadium prend acte de la décision de la Ligue Nationale de Rugby d'attribuer la tenue des Demi-Finales du TOP 14 en juin 2015 à la Ville de Bordeaux et à son nouveau stade. Il formule les meilleurs vœux de réussite à l'équipe du Nouveau Stade de Bordeaux pour l'organisation de ce magnifique événement.

La déception est à la hauteur de la mobilisation conjointe de la ville de Nice et de Nice Eco Stadium qui ont unis leurs efforts durant de longues semaines pour présenter à la Ligue Nationale de Rugby un dossier dont la qualité et le sérieux ont été unanimement salués. Accueillir les Demi-Finales aurait en effet été l'occasion de donner un élan supplémentaire au renouveau du rugby à Nice.

Au demeurant cette candidature a été l'occasion pour Nice Eco Stadium d'approfondir ses relations avec le monde du rugby, sur le plan local et national, ce qui laisse espérer la tenue prochaine de grands rendez-vous rugby à l'Allianz Riviera.

### Contact presse :

Marina Kiefer 06 23 93 69 07 [marina.kiefer@allianz-riviera.fr](mailto:marina.kiefer@allianz-riviera.fr)

### A propos :

**Allianz Riviera** : Dotée d'une architecture remarquable signée par Wilmotte & Associés l'enceinte offre une infrastructure multifonctionnelle d'une capacité de 35 à 45 000 spectateurs. Ouvert en 2013, le stade accueille son club résident l'OGC Nice ainsi que d'autres rencontres sportives, des concerts et des événements d'entreprises. Nice Eco Stadium, filiale à 50% de VINCI Concessions, est titulaire du Contrat de Partenariat de la Ville de Nice portant sur la conception-construction, le financement, l'exploitation et l'entretien-maintenance de l'Allianz Riviera. [www.allianz-riviera.fr](http://www.allianz-riviera.fr)